



Commune  
de  
MAZAMET

## Extrait du Registre des Délibérations du C

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le 25/09/2024



ID : 081-218101632-20240917-2024\_DEL86-DE

Séance du 17 SEPTEMBRE 2024

2024 / 04 / 16

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux	
EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 23
REPRESENTES	: 10
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : *Mardi 10 Septembre 2024*

Date d’Affichage : *Mardi 10 Septembre 2024*

Secrétaire de Séance : *Alexandre CÈNES*

.....  
*Etaient présents :*

FABRE Olivier, ROUQUETTE Françoise, MAUREL Agnès, PÉNÉLA Wilfried, ALBERT Corine, ASSÉMAT Christophe, LOUP Karine, BANCAL Philippe, BARENS Janine, ROQUES Christine, GORIN Serge, BERBESSOU Michel, MONNIER Laurent, ARMERO Séverine, ESTRABAUD Josiane, PUECH Benoît, CÈNES Alexandre, CAUQUIL Fabrice, BRIANT Jean-Michel, MARTY-MARINONE Evelyne, IOUALALEN Valentin, ESTRABAUD Guy, CARAGUEL Fabienne,

.....  
*Etaient absents représentés :*

AMALRIC André par BARENS Janine  
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par LOUP Karine  
CHABBERT Cécile par FABRE Olivier  
MARTIN Michel par ROUQUETTE Françoise  
LAFONT Stéphanie par MAUREL Agnès  
ASSÉMAT AUGUSTO Clothilde par ALBERT Corine  
ORIVÈS Elizabeth par ROQUES Cathy  
CASTAGNÉ Chantal par BANCAL Philippe  
BORIES Pascale par ASSÉMAT Christophe  
CÈNES Frédéric par PÉNÉLA Wilfried

.....  
**OBJET : Aide à la rénovation de façades, vitrines et menuiseries**

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du 29 Juin 2022 mettant en place un nouveau système d’aide à la rénovation de façades, menuiseries/ ferronneries, zinguerie, devantures commerciales, toitures (*uniquement sur Hautpoul*) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et instaurant un dispositif exceptionnel concernant les immeubles donnant sur la

rivière l'Arnette, un nouveau périmètre identique à celui  
Remarquable et un nouveau règlement,

VU l'avis favorable de la commission DIA/Façades pour l'ensemble des dossiers instruits depuis le dernier Conseil Municipal ;

CONSIDERANT que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « *Aménagement de l'espace, cadre de vie, travaux, habitat, urbanisme, foncier, ruralité, environnement* » du 11 Septembre 2024 ;

DECIDE après en avoir délibéré,

- d'accorder l'aide financière indiquée ci-après aux personnes dont le nom suit :

- Sarl Etablissement Jean DURAND (vitrine)	5.935,20 €
- M. Emile ANDRE (façade et menuiseries)	4.228,76 €
- Sci SENIMMO p/ M. Gauthier SENES) (façade et menuiseries)	7.500,00 €
<b>Sous-total</b>	<b>17.663,96 €</b>

*La délibération est adoptée à l'unanimité*

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Alexandre CÈNES



Le Maire,



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture  
Et certifié exécutoire le*

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.*